

**CYCLING  
CYCLISME  
CANADA**



## **POLITIQUE DE SÉLECTION DE L'ENDURANCE SUR PISTE 2026**

ÉBAUCHE publiée le 20 octobre 2025;

VERSION FINALE publiée le 18 décembre 2025

MISE À JOUR le 26 janvier 2026 avec un changement au programme (*indiqué en texte bleu*)

*Date limite pour faire appel de cette politique : le 26 décembre 2025*

*Développé par le Comité des entraîneurs d'endurance sur piste de Cyclisme Canada, le Chef du sport et le DSHP; Révisé et approuvé par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada et le Comité de haute performance de Cyclisme Canada.*

*Toute la programmation peut être modifiée.*

*En cas de différence entre les versions anglaise et française du présent document, la version anglaise prévaut.*

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>2</b>
<b>SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME PISTE 2026 .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....</b>	<b>2</b>
<b>SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION .....</b>	<b>3</b>
<b>SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES .....</b>	<b>4</b>
CHAMPIONNAT PANAMÉRICAIN D'ÉLITE .....	4
COUPE DU MONDE I – PROJET ANNULÉ.....	7
COUPE DU MONDE II.....	7
COUPE DU MONDE III.....	11
CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE ÉLITE 2026.....	13



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères à utiliser par Cyclisme Canada (CC) pour la sélection des athlètes à l'équipe canadienne pour des projets internationaux d'endurance sur piste.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de CC.

## SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME PISTE 2026

Dates du projet	Projet	Emplacement	Date limite pour appliquer
26 janvier-22 février	Championnats panaméricains <ul style="list-style-type: none"><li>• Camp de performance obligatoire du 2 au 12 février (Milton ON)</li><li>• Départ le 13 février</li><li>• Compétition du 16 au 22 février</li></ul>	Santiago CHI	11 janvier
1-8 mars	Coupe du monde UCI I <ul style="list-style-type: none"><li>• Départ le 1 mars</li><li>• Compétition du 6 au 8 mars</li></ul>	Perth AUS	11 janvier
30 mars-19 avril	Coupe du monde UCI II <ul style="list-style-type: none"><li>• Camp de performance obligatoire du 30 mars au 11 avril (Milton ON)</li><li>• Départ le 11 avril</li><li>• Compétition du 17 au 19 avril</li></ul>	Hong Kong CHN	11 janvier
20-26 avril	Coupe du monde UCI III <ul style="list-style-type: none"><li>• Départ le 20 avril</li><li>• Compétition du 24 au 26 avril</li></ul>	Nilai MAS	11 janvier
21 septembre-18 octobre	Championnats du monde sur piste UCI <ul style="list-style-type: none"><li>• Camp de performance obligatoire en septembre. 21-7 octobre (Milton ON)*</li><li>• Départ le 8 octobre</li><li>• Compétition du 14 au 18 octobre</li></ul> <p><i>* Les athlètes sélectionnés comme partants pour les championnats du monde sur route 2026 sont automatiquement exemptés de la première semaine du camp</i></p>	Shanghai CHN	3 août

Toutes les dates peuvent changer.

## SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.



- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens sur piste ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.
- Selon la règle UCI 3.2.001, les athlètes doivent avoir au moins 18 ans au 31 décembre 2026.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

### **SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION**

---

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des événements cités dans cette politique, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discrétion du Comité des entraîneurs.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est en fonction des résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions, le nombre de participants dans le processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des événements de la même catégorie d'âge ou supérieure à celle pour laquelle il est sélectionné (par exemple, un résultat junior ne peut pas être considéré pour une sélection dans un événement U23, mais un résultat élite peut être considéré pour une sélection dans un événement U23).

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont appliquer pour être sélectionné.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans des épreuves UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'événement sélectionné. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- le niveau de l'événement où le résultat a été atteint ;
- la compatibilité des exigences physiologiques de l'événement dans lequel le résultat a été atteint avec l'événement sélectionné ;
- la profondeur de champ de la compétition dans laquelle le résultat a été atteint; et
- l'expérience et la compétence démontrées de l'athlète dans la discipline sélectionnée.



---

**SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES**

---

**Championnat panaméricain d'élite 2026**

<i>Titre du projet</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
Dates du camp de préparation :	Camp de performance obligatoire du 2 au 12 février (Milton ON)
Date de départ :	13 février
Dates des compétitions :	16-22 février
Emplacement :	Santiago CHI
Taille de l'équipe :	4 femmes plus 1 remplaçante 4 hommes plus 1 remplaçant  Un remplaçant non voyageur peut être nommé pour chaque équipe. S'il est nommé, cet athlète assistera au camp de performance mais ne se rendra pas à la compétition à moins qu'une situation ne se présente où il est obligé de le faire.  <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Dates de sélection :	Sélection de la poursuite par équipes : <ul style="list-style-type: none"><li>• 12 janvier – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP ou à leurs délégués</li><li>• 13 janvier – CC communique la sélection aux athlètes; Début de la période d'appel</li><li>• 21 janvier – Date limite d'appel*</li></ul> Sélection d'épreuves en peloton et individuels : <ul style="list-style-type: none"><li>• 22 janvier – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP ou à leurs délégués</li><li>• 23 janvier – CC communique la sélection aux athlètes; Début de la période d'appel</li><li>• 30 janvier – Date limite d'appel*</li></ul> * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.
Comité de sélection :	Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Comité des entraîneurs d'endurance sur piste de CC (voir le site web du CC)</li></ul> Sélections examinées et approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef du sport, ou son délégué</li><li>• Directeur des services de haute performance, ou son délégué</li></ul>
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 11 janvier.
Admissibilité :	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire aux conditions suivantes pour être sélectionnés pour ce projet : <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout athlète sélectionné comme partant ou remplaçant doit participer au camp de performance complet (voir les dates du camp ci-dessus).</li></ul>



<i>Titre du projet</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Les athlètes doivent au minimum atteindre le standard de temps élite B dans la poursuite individuelle ou dans le kilo dans les 12 mois avant la date de sélection. À la discrétion du Comité des entraîneurs, les athlètes ayant un historique de performances internationales compétitives peuvent être sélectionnés sans avoir atteint la limite de temps dans la période prescrite, à condition qu'ils atteignent le standard de temps pendant le camp.</li></ul>
<b>Critères de sélection :</b>	<p>CC se réserve le droit de modifier la sélection pour ces épreuves selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et les stratégies de qualification de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026 et les Jeux olympiques de 2028.</p> <p><b>Poursuite par équipes</b></p> <p>Les athlètes sont sélectionnés en fonction de leur capacité à réaliser les meilleures performances dans la compétition ciblée. Le Comité des entraîneurs recommandera 4 partants et jusqu'à 1 remplaçant selon les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Aptitude à des positions spécifiques dans la poursuite par équipes.</li><li>Capacité à livrer la stratégie d'équipe à une vitesse ciblée dans la poursuite par équipes.</li><li>Capacité tactique et technique dans la poursuite par équipes.</li><li>Performances et/ou résultats historiques dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC.</li></ul> <p>Il est entendu que la composition de l'équipe est une combinaison unique d'athlètes qui remplissent des postes spécifiques et des distributions de charge de travail pour atteindre la meilleure performance d'équipe. Dans certains cas, un athlète individuel fort peut ne pas être recommandé à l'équipe parce que ses caractéristiques et habiletés ne s'accordent pas efficacement avec la composition recommandée.</p> <p>Le Comité des entraîneurs peut prendre en compte la capacité d'un athlète à contribuer aux performances dans plusieurs épreuves pour déterminer la composition de la poursuite par équipes.</p> <p>En cas d'appel de sélection lors de la poursuite par équipes, tous les athlètes recommandés à l'équipe doivent être nommés comme parties concernées dans l'appel, car tout changement de la composition de l'équipe peut nécessiter un changement des positions ou de la répartition de la charge de travail des autres athlètes.</p> <p>CC se réserve le droit d'explorer différentes combinaisons, positions et stratégies de répartition de la charge de travail afin de maximiser la progression à long terme de la poursuite par équipes et de tirer parti des caractéristiques uniques de chaque athlète. Cela peut inclure mettre un remplaçant dans l'équipe à l'entraînement ou en compétition, selon l'évaluation de la performance de l'équipe et des athlètes par l'entraîneur en préparation d'un événement ou pendant l'événement. Cela peut aussi inclure la sélection de nouveaux athlètes qui ont démontré, à l'entraînement ou en compétition, le potentiel d'améliorer le temps de l'équipe selon l'avis expert du Comité des entraîneurs.</p>



<i>Titre du projet</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
	<p>Selon la clause 1 de la politique de sélection générale, la composition de départ pour chaque tour de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.</p> <p><b>Courses en peloton et individuelles</b></p> <p>Les partants pour les courses en peloton et individuelles seront sélectionnés parmi les athlètes nommés à la poursuite par équipes. Pour être considéré pour la sélection, les résultats doivent être obtenus 12 mois avant la date de sélection applicable. Les résultats doivent figurer dans la première moitié des athlètes inscrits à l'événement.</p> <p><b>Madison :</b></p> <p>Deux partants et un remplaçant seront sélectionnés selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde UCI élite dans le Madison.</li><li>2. Top 8 lors d'une UCI Nations Cup dans le Madison.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li><li>• Compatibilité des coéquipiers.</li></ul></li></ol> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p><b>Omnium, course scratch, course aux points et course à l'élimination :</b></p> <p>Un partant et un remplaçant par événement seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde UCI élite dans cette épreuve spécifique.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI dans l'événement spécifique.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li></ul></li></ol> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p>Le Comité des entraîneurs se réserve le droit d'attribuer stratégiquement les places aux courses de peloton et individuelles individuels pour l'une des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La stratégie globale pour obtenir les meilleures performances à travers plusieurs événements.</li><li>• Maximiser les points du classement individuel et national de l'UCI selon les athlètes disponibles.</li><li>• Gérer la fatigue des athlètes.</li><li>• Offrir des opportunités de compétition pour élargir le bassin d'athlètes ayant une expérience internationale dans les courses de peloton.</li></ul> <p><b>Poursuite individuelle :</b></p>



<i>Titre du projet</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
	<p>Jusqu'à deux partants et un remplaçant seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le champion canadien 2026 en poursuite individuelle.</li><li>2. Les athlètes sont classés selon le temps de poursuite individuelle le plus rapide à l'entraînement (avec chronométrage électronique et un entraîneur de l'équipe nationale présent) ou lors de la compétition dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li></ol> <p>CC se réserve le droit de pourvoir toute place de départ vacante ou restante, que ce soit dans les épreuves d'endurance ou de sprint, avec des athlètes déjà sélectionnés pour d'autres épreuves si nécessaire. La sélection des partants sera à la discrétion de l'entraîneur lors de l'événement.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coûts de déplacement vers et depuis le projet</li><li>• Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</li><li>• CC réservera et paiera les vols aller-retour de Milton au site de la compétition.</li></ul>

### **Coupe du monde I – Projet annulé**

### **Coupe du monde II**

<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II</i>
Dates du camp de préparation :	Camp de performance obligatoire du 30 mars au 10 avril
Date de départ :	11 avril
Dates des compétitions :	17-19 avril
Emplacement :	Hong Kong CHN
Taille de l'équipe :	<p>4 femmes plus 1 remplaçante 4 hommes plus 1 remplaçant</p> <p>Un remplaçant non voyageur peut être nommé pour chaque équipe. S'il est nommé, cet athlète assistera au camp de performance mais ne se rendra pas à la compétition à moins qu'une situation ne se présente où il est obligé de le faire.</p> <p><i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i></p>
Dates de sélection :	<p>Sélection de la poursuite par équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 12 janvier – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou désigne</li><li>• 13 janvier – CC communique la sélection aux athlètes; Début de la période d'appel</li></ul>



<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II</i>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• 21 janvier – Date limite d'appel*</li></ul> <p>Sélection d'épreuves en peloton et individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 22 janvier – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP ou à leurs délégués</li><li>• 23 janvier – CC communique la sélection aux athlètes; Début de la période d'appel</li><li>• 30 janvier – Date limite d'appel*</li></ul> <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Comité des entraîneurs d'endurance sur piste de CC (voir le site web du CC)</li></ul> Sélections examinées et approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef du sport, ou son délégué</li><li>• Directeur des services de haute performance, ou son délégué</li></ul>
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 11 janvier.
Admissibilité	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet : <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout athlète sélectionné comme partant ou remplaçant doit participer au camp de performance complet avant chaque épreuve (voir les dates du camp ci-dessus).</li><li>• Les athlètes doivent au minimum atteindre le standard de temps élite B dans la poursuite individuelle ou Kilo dans les 12 mois précédent la date de sélection. À la discréption du Comité des entraîneurs, les athlètes ayant un historique de performances internationales compétitives peuvent être sélectionnés sans avoir atteint la limite de temps dans la période prescrite, à condition qu'ils atteignent le standard de temps pendant le camp.</li><li>• Selon la règle UCI 3.4.004, pour être considérés pour les épreuves en peloton (l'omnium, le scratch, l'élimination et la course à points), les athlètes doivent détenir 500 points de classement Endurance de l'UCI. Les athlètes ayant terminé dans le top 4 lors des plus récents Championnats du monde juniors l'omnium, le scratch, l'élimination ou la course à points seront également éligibles pour participer aux épreuves respectives. Pour être considéré pour le Madison, les athlètes doivent avoir obtenu 250 points de classement Madison de l'UCI. Les athlètes doivent avoir les points six semaines avant la première Coupe du monde ou dans la dernière mise à jour du classement UCI à la date d'inscription.</li></ul>
Critères de sélection :	CC se réserve le droit de modifier la sélection pour ces épreuves selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et les stratégies de qualification de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026 et les Jeux olympiques de 2028. <p><b>Poursuite par équipes</b></p>



<b>Nom de l'événement :</b>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II</i>
	<p>Les athlètes sont sélectionnés en fonction de leur capacité à réaliser les meilleures performances dans la compétition ciblée. Le Comité des entraîneurs recommandera 4 partants et jusqu'à 1 remplaçant selon les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aptitude à des positions spécifiques dans la poursuite par équipes.</li><li>• Capacité à livrer la stratégie d'équipe à une vitesse ciblée dans la poursuite par équipes.</li><li>• Capacité tactique et technique dans la poursuite par équipes.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC.</li></ul> <p>Il est entendu que la composition de l'équipe est une combinaison unique d'athlètes qui remplissent des postes spécifiques et des distributions de charge de travail pour atteindre la meilleure performance d'équipe. Dans certains cas, un athlète individuel fort peut ne pas être recommandé à l'équipe parce que ses caractéristiques et habiletés ne s'accordent pas efficacement avec la composition recommandée.</p> <p>Le Comité des entraîneurs peut prendre en compte la capacité d'un athlète à contribuer aux performances dans plusieurs épreuves pour déterminer la composition de la poursuite par équipes.</p> <p>En cas d'appel de sélection lors de la poursuite par équipes, tous les athlètes recommandés à l'équipe doivent être nommés comme parties concernées dans l'appel, car tout changement de la composition de l'équipe peut nécessiter un changement des positions ou de la répartition de la charge de travail des autres athlètes.</p> <p>CC se réserve le droit d'explorer différentes combinaisons, positions et stratégies de répartition de la charge de travail afin de maximiser la progression à long terme de la poursuite par équipes et de tirer parti des caractéristiques uniques de chaque athlète. Cela peut inclure mettre un remplaçant dans l'équipe à l'entraînement ou en compétition, selon l'évaluation de la performance de l'équipe et des athlètes par l'entraîneur en préparation d'un événement ou pendant l'événement. Cela peut aussi inclure la sélection de nouveaux athlètes qui ont démontré, à l'entraînement ou en compétition, le potentiel d'améliorer le temps de l'équipe selon l'avis expert du Comité des entraîneurs.</p> <p>Selon la clause 1 de la politique de sélection générale, la composition de départ pour chaque tour de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.</p> <p><b>Courses en peloton</b></p> <p>Les partants pour les courses en peloton seront sélectionnés parmi les athlètes nommés à la poursuite par équipes. Pour être considéré pour la sélection, les résultats doivent être obtenus 12 mois avant la date de sélection applicable. Les résultats doivent figurer dans la première moitié des athlètes inscrits à l'événement.</p> <p><b>Madison :</b> Deux partants et un remplaçant seront sélectionnés selon l'ordre de priorité suivant :</p>



<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II</i>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde élite UCI dans le Madison.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI/Coupe du monde dans le Madison.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li><li>• Compatibilité des coéquipiers.</li></ul><p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs.</i></p><p><b>L'omnium, le scratch, l'élimination et la course aux points (s'ils font partie du programme de compétition) :</b></p><p>Un partant et un remplaçant par événement seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant :</p><ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde UCI élite dans cette épreuve spécifique.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI/Coupe du monde dans l'événement spécifique.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li></ul><p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs.</i></p><p>Le Comité des entraîneurs se réserve le droit d'attribuer stratégiquement des départs individuels et groupés pour l'une des raisons suivantes :</p><ul style="list-style-type: none"><li>• La stratégie globale pour obtenir les meilleures performances à travers plusieurs événements.</li><li>• Maximiser les points du classement individuel et national de l'UCI en fonction des athlètes disponibles.</li><li>• Gérer la fatigue des athlètes.</li><li>• Offrant des occasions de compétition pour élargir le bassin d'athlètes ayant une expérience internationale dans les courses de peloton.</li></ul><p><i>* S'il n'y a pas d'athlètes dans la sélection de la poursuite par équipes qui détiennent les points requis, CC se réserve le droit d'ajouter un ou plusieurs athlètes admissibles à la sélection afin d'assurer une représentation dans toutes les épreuves.</i></p></li></ol></li></ol>
<i>Autofinancement :</i>	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coûts de déplacement vers et depuis le projet</li><li>• Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</li></ul>

**Coupe du monde III**

<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI III</i>
<i>Dates du camp de préparation :</i>	Non applicable
<i>Date de départ :</i>	20 avril
<i>Dates des compétitions :</i>	24-26 avril
<i>Emplacement :</i>	Nilai MYS
<i>Taille de l'équipe :</i>	<p>3 femmes 3 hommes</p> <p>Un remplaçant non voyageur peut être proposé pour chaque genre.</p> <p><i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i></p>
<i>Dates de sélection :</i>	<p>Sélection d'épreuves en peloton et individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 22 janvier - Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou désigne</li><li>• 23 janvier – CC communique la sélection aux athlètes; Début de la période d'appel</li><li>• 30 janvier – Date limite d'appel*</li></ul> <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
<i>Comité de sélection :</i>	<p>Recommandation de sélection faite par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Comité des entraîneurs d'endurance sur piste de CC (voir le site web du CC)</li></ul> <p>Sélections examinées et approuvées par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef du sport, ou son délégué</li><li>• Directeur des services de haute performance, ou son délégué</li></ul>
<i>Prérequis pour la sélection :</i>	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 11 janvier.
<i>Admissibilité</i>	<p>En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Selon la règle UCI 3.4.004, pour être considérés pour les épreuves en peloton (l'omnium, le scratch, l'élimination et la course à points), les athlètes doivent détenir 500 points de classement Endurance de l'UCI. Les athlètes ayant terminé dans le top 4 lors des plus récents Championnats du monde juniors l'omnium, le scratch, l'élimination ou la course à points seront également éligibles pour participer aux épreuves respectives. Pour être considéré pour le Madison, les athlètes doivent avoir obtenu 250 points de classement Madison de l'UCI. Les athlètes doivent avoir les points six semaines avant la première Coupe du monde ou dans la dernière mise à jour du classement UCI à la date d'inscription.</li></ul>
<i>Critères de sélection :</i>	CC se réserve le droit de modifier la sélection pour ces épreuves selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et les stratégies de qualification



<b>Nom de l'événement :</b>	<i>Coupe du monde sur piste UCI III</i>
	<p>de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026 et les Jeux olympiques de 2028.</p> <p><b>Courses de peloton</b></p> <p>Pour être considéré pour la sélection, les résultats doivent être obtenus dans les 12 mois précédant la date de sélection applicable. Les résultats doivent figurer dans la première moitié des athlètes inscrits à l'événement.</p> <p>Dans le but d'offrir des opportunités de compétition afin d'élargir le bassin d'athlètes ayant une expérience internationale en courses en peloton, les athlètes ayant déjà participé à une épreuve lors de la Coupe du monde I ou II en 2026 seront exclus de la sélection pour cette épreuve en Coupe du monde III, sauf dans les circonstances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun athlète avec le niveau de performance requis n'est disponible.</li><li>• Aucun athlète avec le minimum de points UCI n'est disponible.</li></ul> <p><b>Madison :</b></p> <p>Deux partants de Madison et un remplaçant seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde élite UCI dans le Madison.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI/Coupe du monde dans le Madison.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li><li>• Compatibilité des coéquipiers.</li></ul></li></ol> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p><b>L'omnium, le scratch, l'élimination et la course aux points (s'ils font partie du programme de compétition) :</b></p> <p>Un partant et un remplaçant par épreuve seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés pour le Madison* dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde UCI élite dans cette épreuve spécifique.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI/Coupe du monde dans l'événement spécifique.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li></ul></li></ol> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p>



<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI III</i>
	<p>Le Comité des entraîneurs se réserve le droit d'attribuer stratégiquement des départs individuels et groupés pour l'une des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La stratégie globale pour obtenir les meilleures performances à travers plusieurs événements.</li><li>• Maximiser les points du classement individuel et national de l'UCI en fonction des athlètes disponibles.</li><li>• Gérer la fatigue des athlètes.</li><li>• Offrant des occasions de compétition pour élargir le bassin d'athlètes ayant une expérience internationale dans les courses de peloton.</li></ul> <p>* S'il n'y a pas d'athlètes dans la sélection de Madison qui détiennent les points requis, CC se réserve le droit d'ajouter un ou plusieurs athlètes admissibles à la sélection afin d'assurer une représentation dans toutes les épreuves.</p>
<i>Autofinancement :</i>	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Coûts de déplacement vers et depuis le projet</li><li>• Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</li></ul>

## Championnats du monde sur piste élite 2026

<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Championnats du monde sur piste UCI de Tissot</i>
<i>Dates du camp de préparation :</i>	Camp de performance obligatoire : 21 septembre-8 octobre*  <i>* Les athlètes sélectionnés comme partants pour les championnats du monde sur route 2026 sont automatiquement exemptés de la première semaine du camp</i>
<i>Date de départ :</i>	8 octobre
<i>Dates des compétitions :</i>	14-18 octobre
<i>Emplacement :</i>	Shanghai CHN
<i>Taille de l'équipe :</i>	4 femmes plus jusqu'à 1 remplaçante 4 hommes plus jusqu'à 1 remplaçant  Un remplaçant non voyageur peut être nommé pour chaque équipe. S'il est nommé, cet athlète assistera au camp de performance mais ne se rendra pas à la compétition à moins qu'une situation ne se présente où il est obligé de le faire.  Les quotas canadiens pour les épreuves groupées seront déterminés par le processus de qualification décrit dans les règles UCI 9.2.022-9.2.028.  <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
<i>Dates de sélection :</i>	Sélection de la poursuite par équipes : <ul style="list-style-type: none"><li>• 4 août – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou désigne</li></ul>



<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Championnats du monde sur piste UCI de Tissot</i>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6 août – Décision de sélection soumise au Comité de haute performance</li><li>• Août. 10 – CC communique la sélection aux athlètes; début de la période d'appel</li><li>• 18 août – Date limite d'appel*</li></ul> <p>Sélection d'épreuves en peloton et individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 août – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou désigne</li><li>• 20 août – Décision de sélection soumise au Comité de haute performance</li><li>• 24 août – CC communique la sélection aux athlètes; début de la période d'appel</li><li>• 1 septembre – Date limite d'appel*</li></ul> <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
<i>Comité de sélection :</i>	<p>Recommandation de sélection faite par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Comité des entraîneurs d'endurance sur piste de CC (voir le site web du CC)</li></ul> <p>Sélections examinées par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef du sport, ou son délégué</li><li>• Directeur des services de haute performance, ou son délégué</li><p>Sélections examinées et approuvées par :</p><ul style="list-style-type: none"><li>• Comité de haute performance de CC</li></ul></ul>
<i>Prérequis pour la sélection :</i>	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire d'application disponible sur le site Web de CC au plus tard le 3 août 2026.
<i>Admissibilité :</i>	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet : <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout athlète sélectionné comme partant ou remplaçant doit participer au camp de performance complet avant chaque épreuve (voir les dates du camp ci-dessus). Les athlètes sélectionnés comme partants pour les championnats du monde sur route 2026 sont automatiquement exemptés de la première semaine du camp.</li></ul>
<i>Critères de sélection :</i>	<p>CC se réserve le droit de modifier la sélection pour ces épreuves selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et à soutenir les stratégies de qualification de CC pour les Jeux olympiques et les futurs Championnats du monde sur piste.</p> <p><b>Poursuite par équipes</b></p> <p>Les athlètes sont sélectionnés en fonction de leur capacité à réaliser les meilleures performances dans la compétition ciblée. Le Comité des entraîneurs recommandera 4 partants et jusqu'à 1 remplaçant selon les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aptitude à des positions spécifiques dans la poursuite par équipes.</li><li>• Capacité à livrer la stratégie d'équipe à une vitesse ciblée dans la poursuite par équipes.</li><li>• Capacité tactique et technique dans la poursuite par équipes.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC.</li></ul>



<b>Nom de l'événement :</b>	<i>Championnats du monde sur piste UCI de Tissot</i>
	<p>Il est entendu que la composition de l'équipe est une combinaison unique d'athlètes qui remplissent des postes spécifiques et des distributions de charge de travail pour atteindre la meilleure performance d'équipe. Dans certains cas, un athlète individuel fort peut ne pas être recommandé à l'équipe parce que ses caractéristiques et habiletés ne s'accordent pas efficacement avec la composition recommandée.</p> <p>Autres considérations de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le Comité des entraîneurs peut prendre en compte la capacité d'un athlète à contribuer aux performances dans plusieurs épreuves pour déterminer la composition de la poursuite par équipes.</li><li>Un athlète qualifié pour la sélection Omnium comme Priorité 1 ou 2 qui n'a pas encore été sélectionné pour la poursuite par équipes sera sélectionné comme remplaçant pour la poursuite par équipes. Toute égalité serait rompue selon la clause de sélection pour l'omnium.</li></ul> <p>En cas d'appel de sélection lors de la poursuite par équipes, tous les athlètes recommandés à l'équipe doivent être nommés comme parties concernées dans l'appel, car tout changement de la composition de l'équipe peut nécessiter un changement des positions ou de la répartition de la charge de travail des autres athlètes.</p> <p>CC se réserve le droit d'explorer différentes combinaisons, positions et stratégies de répartition de la charge de travail afin de maximiser la progression à long terme de la poursuite par équipes et de tirer parti des caractéristiques uniques de chaque athlète. Cela peut inclure mettre un remplaçant dans l'équipe à l'entraînement ou en compétition, selon l'évaluation de la performance de l'équipe et des athlètes par l'entraîneur en préparation d'un événement ou pendant l'événement. Cela peut aussi inclure la sélection de nouveaux athlètes qui ont démontré, à l'entraînement ou en compétition, le potentiel d'améliorer le temps de l'équipe selon l'avis expert du Comité des entraîneurs.</p> <p>Selon la clause 1 de la politique de sélection générale, la composition de départ pour chaque tour de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.</p> <p><b>Courses en peloton et individuelles</b></p> <p>Pour être considéré pour la sélection, les résultats doivent être obtenus dans les 12 mois précédent la date de sélection applicable. Les résultats doivent figurer dans la première moitié des athlètes inscrits à l'événement.</p> <p>Si le Canada ne s'est pas qualifié pour une course de peloton via le classement UCI, mais qu'un athlète s'est qualifié par nom en remportant le titre panaméricain en 2026, cet athlète sera sélectionné.</p> <p><b>Omnium :</b> Un partant et un remplaçant seront sélectionnés dans l'ordre suivant de priorité :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde élite UCI.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe du monde UCI.</li></ol>



Nom de l'événement :	Championnats du monde sur piste UCI de Tissot
	<p>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li></ul> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p><b>Madison :</b></p> <p>Deux partants et un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes nommés à la poursuite par équipes dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde élite UCI dans le Madison.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe du monde UCI dans le Madison.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :</li></ol> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li><li>• Compatibilité des coéquipiers.</li></ul> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p><b>Course scratch, course aux points et course à élimination :</b></p> <p>Un partant et un remplaçant par épreuve seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés pour la poursuite par équipes dans l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Top 8 aux Championnats du monde UCI élite dans cette épreuve spécifique.</li><li>2. Top 8 lors d'une Coupe du Monde UCI dans l'épreuve spécifique.</li><li>3. Choix discrétionnaire du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :</li></ol> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence technique.</li><li>• Capacité tactique.</li><li>• Performances et/ou résultats historiques lors des épreuves UCI.</li></ul> <p><i>Toute égalité sera brisée par le meilleur résultat individuel; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p>Le Comité des entraîneurs se réserve le droit d'attribuer stratégiquement des départs individuels et groupés pour l'une des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La stratégie globale pour obtenir les meilleures performances à travers plusieurs événements.</li><li>• Maximiser les points du classement individuel et national de l'UCI en fonction des athlètes disponibles.</li><li>• Gérer la fatigue des athlètes.</li><li>• Offrant des occasions de compétition pour élargir le bassin d'athlètes ayant une expérience internationale dans les courses de peloton.</li></ul> <p><b>Poursuite individuelle</b></p>



<i>Nom de l'événement :</i>	<i>Championnats du monde sur piste UCI de Tissot</i>
	<p>Les partants et remplaçants seront sélectionnés parmi les athlètes sélectionnés pour la poursuite par équipes selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le champion continental 2026 en poursuite individuelle.</li><li>2. Les athlètes sont classés selon leur meilleur temps individuel en poursuite à l'entraînement (avec chronométrage électronique et la présence d'un entraîneur de l'équipe nationale) ou en compétition dans les 12 mois précédant la date de sélection applicable.</li></ol> <p>CC se réserve le droit de pourvoir toute place de départ vacante ou restante, que ce soit dans les épreuves d'endurance ou de sprint, avec des athlètes déjà sélectionnés pour d'autres épreuves si nécessaire. La sélection des partants sera à la discrétion de l'entraîneur lors de l'événement.</p>
<i>Autofinancement :</i>	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coûts de déplacement vers et depuis le projet</li><li>• Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</li></ul>